

**De:** > e.gaschet (par Internet) e.gaschet@cen-na.org

**Objet:** [INTERNET] Re: Sollicitation d'avis structure sur dossier de demande d'Autorisation Environnementale

**Date:** 1 mars 2026 à 20:47

**À:** MARTIN Thomas - DDT 86/SEB/MAB thomas.martin@vienne.gouv.fr, GOURGUES Gaëlle - DDT 86/SEB/MAB gaelle.gourgues@vienne.gouv.fr, ROUX Pascal - DDT 86/SEB/MAB pascal.roux@vienne.gouv.fr

**Cc:** Celia Florczyk Celia.Florczyk@lpo.fr

Bonjour,

En réponse à votre sollicitation, voici l'avis que je vous soumetts sur le dossier de demande d'autorisation environnementale pour le projet de centrale photovoltaïque au sol situé à Montmorillon (lieu-dit Moussac).

- Ce projet est localisé au sein de l'aire d'influence et de zones de reproduction/d'alimentation de nombreuses espèces mobiles d'intérêt communautaire qui ont motivé la désignation des sites Natura 2000 suivants : ZPS FR 5412015 « Landes de Sainte-Marie et camp militaire de Montmorillon » et la ZSC FR 5400460 « Brandes de Montmorillon ». Le projet va induire une perte de fonctionnalité de la zone qui va impacter ces espèces, listées ci-après, et en particulier les chiroptères, les rapaces et l'alouette lulu :

**Les Espèces d'intérêt communautaire, inscrites à l'annexe 1 de la Directive "Oiseaux":**

- Le Busard Saint-Martin, *Circus cyaneus*
- Le Busard cendré *Circus pygargus*
- Le Martin-pêcheur d'Europe, *Alcedo atthis*
- La Pie-grièche écorcheur, *Lanius collurio*
- La Grande Aigrette *Ardea alba*
- Le Milan noir *Milvus migrans*
- L'Alouette lulu *Lulula arborea*

A noter que la Cigogne noire, nicheuse sur le site des Brandes de Montmorillon (mais non encore intégrée dans le FSD), n'a pas été citée dans l'étude et est susceptible de s'alimenter dans les prairies humides concernées par le projet, comme l'a souligné Célia Florczyk.

**Les Espèces d'intérêt communautaire, inscrites à l'annexe 2 de la Directive "Habitats-Faune-Flore":**

- Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*
- Grand Murin *Myotis myotis*
- Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*
- Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*
- Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*

- Le site ne comprend pas d'habitats d'intérêt communautaire mais s'étend quasi-exclusivement sur des zones humides. L'étude d'impact indique que l'implantation de panneaux photo-voltaïques n'aura aucun impact sur le fonctionnement des zones humides et des espèces associées. Cette affirmation apparaît comme fortement douteuse puisque le milieu sera fortement modifié.

- Le secteur du Montmorillonais, qui présente des enjeux forts pour la biodiversité, est concerné par de nombreux projets de parcs photovoltaïques. L'impact cumulé de ces parcs doit impérativement être étudié.

Vous souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,



**Elodie GASCHET**

**Chargée de missions Vienne - Animatrice Natura 2000**

06 24 57 17 25 / 05 49 50 50 04

44 Boulevard du Pont Achard - 86000 POITIERS

[www.cen-nouvelle-aquitaine.org](http://www.cen-nouvelle-aquitaine.org)

Le 03/02/2026 à 12:08, MARTIN Thomas - DDT 86/SEB/MAB a écrit :

Bonjour,

Nous instruisons un dossier de demande d'Autorisation Environnementale sur lequel l'avis du CEN est demandé en qualité d'animateur N2000. En effet le projet est situé à 500m de 2 sites N2000 dont le CEN est animateur. Votre avis sera transmis au commissaire enquêteur de l'enquête publique.

Vous avez eu contact avec Gaëlle Gourgues de la DDT déjà sur ce projet.

Le dossier est accessible au lien suivant :

[Lien de téléchargement public](#)

Si le lien de téléchargement ne fonctionne pas dans votre messagerie, utilisez le lien :

<https://francetransfert.numerique.gouv.fr/download/download-info-public?enclosure=752174b0-34a0-4bd3-af2c-cd7c792f571f&lang=fr-FR>

Est-ce possible de nous rendre votre avis d'ici le 2 mars ?

Cordialement

--



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

Liberté

**Direction Départementale  
des Territoires**

*Égalité  
Fraternité*

**Thomas MARTIN**

Chargé de missions « Milieux aquatiques – Zones Humides – Drainage »  
Unité Milieux Aquatiques et Biodiversité  
Service Eau et Biodiversité

20 rue de la Providence BP 80523  
88020 POITIERS Cedex  
Téléphone : 05 49 03 13 65  
[www.vienne.gouv.fr](http://www.vienne.gouv.fr)